



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

**Direction Générale des Finances Publiques**

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Paris, le 5 février 2014  
N°1073

## **Mise en ligne du simulateur de calcul de l'impôt sur le revenu 2014**

Chaque début d'année, un simulateur de calcul d'impôt sur le revenu est mis à disposition des usagers, pour leur permettre d'estimer le montant de leur impôt, et ainsi de mieux gérer leur trésorerie pour l'année à venir.

Ce simulateur proposé par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) est accessible à partir d'aujourd'hui, directement sur la page « Particuliers » du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

Deux versions sont à nouveau proposées, une simplifiée et une complète, afin de répondre aux différentes situations rencontrées. Elles permettront d'effectuer une simulation de l'impôt sur le revenu à payer en 2014 (calculé sur les revenus de 2013)

### **Contacts presse :**

Direction générale des Finances publiques, Cabinet et Communication : 01 53 18 86 95